

Le programme de la CSMF pour dire « **Stop** » au massacre de la médecine libérale

La CSMF, a dévoilé son programme pour les élections aux Unions régionales des professions de santé (URPS) des médecins, qui auront lieu le 29 septembre.

La campagne de la CSMF s'inscrit dans le droit fil de son combat contre la loi Bachelot, et les atteintes insupportables portées depuis trois ans par le gouvernement avec, malheureusement, la complicité active de certaines organisations, dans le but de casser la médecine libérale.

Pour cette campagne, le message de la CSMF est clair : « si vous voulez dire 'Stop' au massacre de la médecine libérale, votez CSMF ! ».

Demandez le programme !

Faire respecter les médecins libéraux

Le gouvernement, aidé par MG France et la FMF

- a bloqué depuis 2007 la concrétisation des revalorisations prévues dans la convention :
 - Le C à 23 € et le V à 33 €
 - L'aménagement du C2 consultant
 - La 3ème tranche de CCAM technique
- a décidé de sacrifier les spécialités cliniques qui sont oubliées
- a refusé d'honorer les astreintes pour tous les spécialistes qui participent à la PDS en clinique
- a humilié les médecins généralistes et les pédiatres avec son plan de vaccination étatisé puis son aumône de 6,60 € pour vacciner en cabinet
- a marché sur la médecine libérale avec la loi Bachelot et les budgets de la sécu (LFSS) successifs
- a imposé un transfert de tâches inacceptable en élargissant les compétences des pharmaciens et des infirmiers

Pire, le gouvernement

- n'a eu de cesse que de puiser dans les honoraires des radiologues, des biologistes et aujourd'hui des anesthésistes !
- a refusé de prendre les mesures nécessaires pour régler le problème de la responsabilité civile professionnelle (RCP)
- a refusé tout plan de sauvetage de la retraite des médecins (ASV, régime de base,...)

Ce que la CSMF propose :

- solder ce qui est prévu dans les conventions en vigueur avant de passer à la suivante, et au besoin le prendre d'autorité.

Voter CSMF, c'est faire respecter les médecins

Imposer la revalorisation légitime des honoraires

- 3 ans de blocage des honoraires médicaux imposés par le gouvernement avec la complicité de certains, alors que des accords sont signés, ce n'est pas acceptable !
- la perspective d'un objectif des dépenses maladie dégressif et insuffisant (ONDAM) pour au moins les 3 prochaines années, avec, en prime, un mécanisme automatique de régulation pire que le plan Juppé est une provocation !
- La promesse de revalorisations renvoyée en 2012 pour cause de présidentielles est insupportable !

Ce que la CSMF propose :

- **Une convention efficace et sincère.** La CSMF n'acceptera pas de convention sans moyens et ne se laissera pas abuser par une promesse tarifaire de dupes dont la concrétisation se limitera à la seule année des présidentielles.
- **Le respect des accords signés** ne doit plus être entravé ! Pour cela, il faut exiger la suppression du mécanisme pervers qui permet au gouvernement de bloquer et de repousser sine die l'application des revalorisations signées. Tout accord signé devra être appliqué aux échéances prévues.
- **Une nouvelle rémunération des consultations** par étage traduisant la charge de travail [nomenclature des consultations (CCAM clinique)] avec un premier niveau identique pour tous
- L'introduction, en complément du paiement à l'acte d'une **rémunération diversifiée**
- La prise en compte du coût de la pratique dans la CCAM technique et la revalorisation annuelle du point travail
- **L'autonomie du système conventionnel** pour éviter le vote par le Parlement ou la décision gouvernementale autoritaire de mesures tarifaires aveugles contre certaines spécialités.

Voter CSMF, c'est imposer des honoraires décents

Construire une convention bouclier pour protéger les médecins contre la loi Bachelot

Désormais, sous la coupe des ARS, les médecins vont connaître un arsenal de contraintes insupportables :

- autorisation d'absences et de congés, obligation d'exercer en zone déficitaire une partie de son temps sinon paiement d'une taxe. Ces mesures restent d'actualité car, si elles ont été « mises entre parenthèses » par la ministre, elles n'ont pas été supprimées de la loi et peuvent être appliquées à tout moment ! Elles restent un danger pour les médecins. Il n'y a que MG France pour croire le contraire.
- Gardes obligatoires (réquisitions)
- Descente des inspecteurs IGAS dans les cabinets
- Renforcement du système des pénalités avec apparition du « délit statistique » et droits de la défense bafoués
- Taxes sur les feuilles de soins papier
- Disparition programmée de la médecine libérale spécialisée
- Saliariat dans les cliniques
- Formation Professionnelle Continue étatisée et obligatoire
- Acharnement sur les dépassements d'honoraires
- Conventonnement individuel avec les ARS
- Fin de la liberté d'installation (SROS ambulatoire)
- Limitation autoritaire du secteur 2 en établissement

Ce que la CSMF propose : une convention nationale et collective qui s'oppose au contrat individuel et qui s'applique de façon homogène à tous les médecins

- qui protège les médecins et s'impose aux ARS, et qui soit respectée par le Parlement et le gouvernement
- qui supprime l'injustice des pénalités, le délit statistique et rétablit les droits de la défense
- qui assure le maintien de la médecine libérale spécialisée
- qui garantit une formation continue indépendante et gérée par la profession
- qui permet un accès au secteur optionnel pour tous.

Voter CSMF, c'est la garantie d'être plus forts face aux ARS

Défendre tous les confrères avec un syndicat unitaire, cohérent et homogène : la CSMF

Pour diviser le corps médical, le gouvernement a multiplié les occasions :

- **2007/2009** : Introduction d'observateurs extérieurs, d'une part, et non signataires d'autre part, à la table des négociations conventionnelles transformées en auberge espagnole !
- **2008** : Etats Généraux de l'Offres de Soins (EGéOS) en 2 wagons : le premier pour les généralistes de « premier recours » et le second pour les spécialistes qui avaient été oubliés
- **2009** : la Loi Bachelot qui érige des cloisonnements entre médecins généralistes, au sein du 1^{er} recours, puis ensuite qui érige un mur entre le 1^{er} recours et les spécialistes
- **2009** : La Loi Bachelot divise les spécialistes en 2 et même certaines disciplines en 2 (ORL, ophtalmologie, stomatologie, gynéco-obs...)
- **2009/2010** : La multiplication des commissions et missions « Théodule » sur la médecine libérale sans médecin ou avec seulement certains (ceux qui n'ont jamais exercé ailleurs que dans les cabinets ministériels !)...

Si le gouvernement et certains syndicats godillots mettent autant d'énergie à nous diviser, c'est qu'il y a urgence à nous rassembler !

Ce que la CSMF propose :

- Une vision globale et cohérente de la profession : **ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise**
- La défense des spécificités de chaque mode d'exercice et de chaque spécialité permet de résister aux tutelles
- Une stratégie de défense commune dans une vision globale du système de santé

Voter CSMF, c'est renforcer la cohésion de la profession pour être forts et respectés

La CSMF c'est une force de résistance contre le massacre de la médecine libérale orchestré par le gouvernement pour cela elle :

- a dénoncé la convention paralysée, que d'autres souhaitaient voir se poursuivre
- a combattu seule, dès le début, la loi Bachelot
- s'est battue seule contre l'arbitraire des baisses d'honoraires infligées à certaines spécialités, contrairement à d'autres qui les ont soutenues et même facilitées
- refuse la fatalité de la maîtrise comptable
- exige le respect des médecins libéraux

- **La CSMF mène un combat tarifaire pour tous les médecins libéraux pour imposer aux caisses et au gouvernement le respect de leurs engagements.**

La CSMF c'est une force de rassemblement pour toute la profession, dans le respect des spécificités de chaque spécialité qui est un atout pour notre système de santé, alors que le gouvernement s'évertue à semer la division pour les isoler et les affaiblir.

La CSMF c'est une force de proposition et d'innovation pour faire avancer ensemble tous les médecins, pas les uns contre les autres, dans une logique cohérente.